



## COMPTE RENDU DE LA REUNION COMMISSION VIE PARTICIPATIVE ET VIE QUOTIDIENNE

### Mardi 11 juin 2019 - Réunion de quartier N°4

(Rue des vieilles vignes - rue des Tilleuls - rue Air et Soleil - rue du rond du Pré - Rue de la Roche - Rue de la Grottes - Rue de la Loure - Rue du Millénaire)

#### Ordre du jour :

- Introduction de M. Durant Grégoire
- Présentation de la démarche vie participative, vie quotidienne
- Point sur le retour de l'enquête
- Débat
- Divers



---

Un tour de table est fait afin de se présenter.

#### **INTRODUCTION DE M. Grégoire Durant**

Les rencontres avec les habitants des quartiers est un moment important. C'est une nouvelle démarche et une volonté du nouveau conseil municipal. Associer la population est important car ils sont les usagers des services, des espaces publics, etc., au quotidien. Il faut aussi se projeter afin de planifier les actions, les projets sur le court, moyen et long terme. Il est judicieux d'élaborer un contrat de plan qui permet d'avoir cette vision du développement de la commune tout en y incluant la perspective budgétaire. M. Laurent Lahaxe dans le cadre de sa délégation a en charge l'animation et l'écriture du programme pluriannuel. M. Grégoire Durant remercie tous les participants-es.

Monsieur Lahaxe présente la démarche vie participative et vie quotidienne.

#### **PRESENTATION DE LA DEMARCHE VIE PARTICIPATIVE, VIE QUOTIDIENNE**

- Une nouvelle forme de gestion avec la mise en œuvre d'un schéma de développement à court, moyen et long terme.
- Renforcer le lien avec les habitants-es et les élus-es
- Une méthodologie avec des outils d'animation (les réunions, les activités et projets participatifs, les commissions, ...).

#### **Mise en œuvre sur deux niveaux :**

##### **1- Technique et administratif :**

- Une enquête qui a été réalisée en février 2019.

- M. Laurent Lahaxe a assisté aux différentes commissions municipales. Il en a fait ressortir un certain nombre d'actions participatives (des chantiers et activités). Une synthèse des actions est en cours d'élaboration ainsi que des projets dans le cadre du contrat de plan.
- Elaboration du contrat de plan qui fera apparaître le schéma de développement de la commune ainsi que la perspective budgétaire.

## 2- L'animation de proximité :

- Les rencontres de quartier qui ont pour objectifs d'échanger sur les différentes compétences de la commune avec les habitants. De prendre en compte les remarques qu'elles soient positives ou négatives. Ces rencontres permettront ensuite de travailler en partenariat avec les habitants des quartiers concernés pour des aménagements ou actions diverses.
- Des animations de proximité (atelier participatif, chantier participatif, formation participative, etc., ...). On pourra retrouver une synthèse des idées émises. Un calendrier sera élaboré pour la rentrée de septembre 2019.

## RETOUR ENQUETE

- 61 réponses (19 jeunes et 31 adultes). Ce qui représente un retour de l'ordre de 10%. Ce qui reste dans la moyenne.
- Trois axes dominants : Amélioration des modes de déplacements et sécurité – Amélioration du cadre de vie – Démarche participative. On trouve ensuite la mise en place d'équipements nouveaux – la jeunesse et



les seniors. On peut retrouver le contenu de l'enquête sur le site de la commune (vie participative et vie quotidienne).

M. Laurent Lahaxe précise également qu'il a été mis en place dans le cadre de la vie quotidienne la fiche signalement. Elle permet de signaler un problème ou effectuer une réclamation relative à la voirie, à la propreté, aux espaces verts, etc, ...Le document est disponible sur le site de la commune. Cette démarche permet d'avoir des échanges directement avec les personnes et surtout de les tenir informées de l'avancement de la démarche. M. Laurent Lahaxe précise qu'il a déjà plusieurs demandes en cours. Un registre est tenu à jour.

## DEBAT

### *Rue des Tilleuls*

- Faire le point vers le N°21 rue des Tilleuls : Regard vers le trottoir (affaissement)
- Il faut refaire l'entretien d'un coté de la route.
- Création d'un cheminement piéton identifié.

### *Rue Air et Soleil*



- Chemin goudronné se trouvant entre deux habitations menant rue de la Grotte : un trou est en formation
- Il sera mis en place provisoirement à titre expérimental une chicane juste avant le stop (de la rue de la Grotte – direction rue air et soleil). On observe encore trop souvent un manquement aux règles du

code de la route par rapport à la vitesse et respect du stop, ...

### ***Rue de la Loutre***

- Dans la montée : Voir nid poule et plaque égout vers l'air de jeux.
- Il est abordé le revêtement de la route, l'absence des trottoirs. Travaux qui n'ont pas été finalisés lors de la création du lotissement. Il est précisé qu'à cette époque l'ancienne équipe municipale n'avait pas englobé les travaux dans l'enveloppe budgétaire du lotissement. Il est vrai qu'il convient de penser l'aménagement d'un lotissement dans sa globalité et de faire en sorte que tout tende à s'autofinancer ... Concernant les travaux dans les divers lotissements, il sera conduit des études afin d'avoir une démarche cohérente concernant les divers aménagements et de répondre au mieux aux attentes de tous. Il peut être fait un bi-couche dans l'attente. C'est un travail qui sera étudié dès septembre.
- Il convient de remettre en état les barrières du chemin parallèle à la vélo route qui mène à Châteauneuf. Cette démarche est en cours auprès des services techniques.
- Bassin d'eau : suivre l'entretien paysagé. C'est un plus le fait d'avoir mis les barrières en bois par rapport à la sécurité.

### ***Rue du canal et des Vieilles vignes***

- La liaison entre la rue des Vieilles vignes et du chemin du Canal restera telle ainsi (pas de liaison pour les voitures, motos). Il est répondu qu'elle restera dans sa configuration actuelle.
- Il est précisé que les travaux des réseaux d'eaux ont été réalisés par le SIED (Syndicat Intercommunal des eaux de Dampierre). Les canalisations dataient de 1935. Un bi-couche gravillonnaires vient finaliser les travaux du SIED.
- Des fleurs poussent en bordure des murs des propriété sur la route. Il faudrait les couper par crainte de détérioration de la chaussée précise un habitant. Il est exprimé que si cela n'a aucune incidence sur le revêtement, les fleurs peuvent être laissées et ceci apporte un embellissement. A voir.
- Il est demandé si il y aura un effacement des réseaux Telecom, etc, ...Route de Fraisans, rue Vieilles vignes, rue des Tilleuls ? Un programme est élaboré par la SIDEC (Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication du Jura). Il finance les travaux à hauteur de 20 à 25%. Il est expliqué que ceci représente un coût important. De l'ordre de 100 000 € pour environ 300 à 400 mètres d'effacement. C'est une remarque pertinente car il convient d'étudier tout cela avant de finaliser des travaux de voirie et de revêtement sur l'ensemble de la commune précise un membre de l'assemblée. Cette question fera partie d'un travail qui sera fait dans le cadre de l'élaboration du contrat de plan.



### **Divers**

- Les barrières en bois le long du halage sont hors service. C'est en cours auprès des services techniques.
- L'assemblée interpelle les élus-es concernant les feux tricolores de la route départementale au centre du village. Monsieur le Maire apporte un complément de réponse : il était attendu la fin des travaux du parvis. C'est la continuité de l'aménagement de cette zone. Il est rappelé que les potences du haut ne sont pas obligatoires. Il convient dans le cadre du programme pluriannuel de penser l'aménagement sécuritaire avec les habitants. On note également le fait que l'on ne voit pas très bien le feu tricolore en venant de la rue de Dole. Celui-ci étant caché par le store

du commerce. Une personne soumet également qu'il pourrait être mis des gros panneaux « Attention école » au-dessus des feux (sur les potences).

- Il est abordé la vitesse dans les lotissements. A chacun de respecter le code de la route en agglomération pour la sécurité de tous et ce afin de ne pas être obligé de mettre en place des aménagements spécifiques. Tous doivent être responsables ...

- Il convient de procéder à la tonte du talus se trouvant en face de l'HLM de la Grotte. Cette partie est bien du domaine communal. Ce travail sera programmé.



- Un jardin participatif a été mis en place à l'initiative d'une habitante de la loutre sur une petite parcelle communal. Ce jardin à dominante « plantes aromatiques » se veut être un espace partagé avec tous.



-  
Il est abordé l'accès rue du Pré et rue de la Loutre dont la continuité de la route n'est pas assurée. Des points de divergences apparaissent. Il semble nécessaire d'avoir un vrai débat à ce sujet afin d'entériner un aménagement qui corresponde au plus grand nombre. Il est lancé l'idée d'un terrain de boule à cet endroit. Terrain de boule qui permettrait de développer les échanges !!!

- La question des modes de déplacements a été abordé. C'est un sujet qui revient assez souvent et qui sera travaillé dans le cadre du programme pluriannuel.
- Une personne précise que par rapport à la canicule de 2018, elle a observé des fissures sur la façade de sa maison.

Le rapporteur  
M. Laurent Lahaxe